

Bonjour,

Il s'agit d'une préoccupation qui nous tient à cœur car les cyclistes et les piétons de demain sont les enfants qu'on accueille aujourd'hui. Je serai dans l'impossibilité de participer à cette discussion publique en raison d'une réunion d'équipe en soirée.

Par contre, je souhaite vous partager les commentaires suivants :

Partager la route est un enjeu particulier pour Montréal. Il y a des raisons à ce que le virage à droite au feu rouge soit encore interdit :

- Manque de courtoisie
- Sous-estimation par les automobilistes des risques encourus par les cyclistes et les piétons
- Manque de sensibilisation
- Presser par le temps
- Cellulaire au volant
- Du côté des cyclistes et des piétons :
- Non-respect du code de la sécurité routière (ils sont nombreux à ne pas traverser aux intersections)
- Des cyclistes qui viennent de partout (à contresens, qui circulent sur la ligne médiane, qui ne respectent pas les arrêts obligatoires et les feux de circulation)

Les solutions :

- L'éducation dès le primaire tout comme la prévention des incendies
- Les campagnes de valorisation des comportements responsables
- Réintroduire les permis pour les cyclistes (dénonciation possible).
- À court terme, émettre des contraventions aux automobilistes ne respectant pas la priorité aux piétons ainsi qu'aux cyclistes et aux piétons qui ne respectent pas le code de la sécurité routière dans le cadre d'opérations ciblées, installer des caméras aux endroits stratégiques et réduire la limite de vitesse permise à 40 km/ heures dans les artères principales.

Je profite de l'occasion pour vous témoigner de mon appréciation de votre initiative. Le fait d'en discuter aura certainement des impacts positifs.

Cordialement,

Michel Desrosiers,
Directeur général
Centre de la petite enfance